

Corent, petite « Pompéi arverne »

par **Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Romain Guichon, Audrey Pranyies**

La comparaison entre l'*oppidum* de Corent et la célèbre cité romaine enfouie sous les cendres du Vésuve peut prêter à sourire. Ville de terre et de bois fondée par les Arvernes au cœur de la Gaule indépendante, à environ 15 km au sud-est de Clermont-Ferrand, les vestiges qu'il a livrés sont certes beaucoup moins spectaculaires. Ses habitants n'ont même pas vécu l'ultime éruption enregistrée dans la chaîne des Puys, survenue vers 6600 avant notre ère...

Ces deux sites partagent pourtant certains points communs, qui n'ont rien à voir avec leur environnement volcanique. Ils constituent, dans l'Antiquité, le lieu de résidence d'une aristocratie appartenant aux plus hautes sphères des sociétés romaine et gauloise – lesquelles entretenaient, au I^{er} siècle avant notre ère, des relations étroites dont témoignent les nombreux objets d'importation retrouvés à Corent. Pour des raisons différentes, les deux villes ont été l'objet d'un abandon précipité, qui a permis la conservation des vestiges et des objets, laissés en place par les habitants lors de leur départ. Plus de quatre cents ans après la découverte de Pompéi, qui a permis la « redécouverte » des villes romaines, les fouilles de Corent constituent un terrain tout aussi privilégié pour analyser l'émergence, en Gaule, d'un phénomène urbain que l'on a longtemps cru limité aux régions méditerranéennes.

D'un versant à l'autre des Alpes, une différence majeure saute aux yeux : l'usage du bois et de la terre crue pour la construction des bâtiments gaulois de l'âge du Fer, dont l'aspect primitif est souvent opposé aux constructions en pierres et maçonneries d'époque romaine. C'est oublier qu'aux second et premier siècles avant notre ère, une majorité de cités romaines

sont encore bâties à l'aide de briques en terre crue sur colombage de bois, matériaux périssables utilisés pour la plupart des bâtiments d'habitation – à l'instar de certains quartiers de Rome, « ville de briques » faite ville de marbre par la volonté de l'Empereur Auguste. Ces édifices n'ont laissé guère plus de traces que ceux des *oppida* gaulois. Certains d'entre eux se distinguent, toutefois, par l'usage de matériaux inconnus en Gaule, comme la tuile en terre cuite, utilisée pour la couverture des toits, ou le mortier de pouzzolane sur radier de pierres, pour le revêtement des sols.

Au-delà de ces différences de pure forme, villes romaines et gauloises partagent d'autres analogies, dans la conception même de leur urbanisme, la monumentalité et l'organisation des espaces publics et leur articulation avec l'habitat privé.

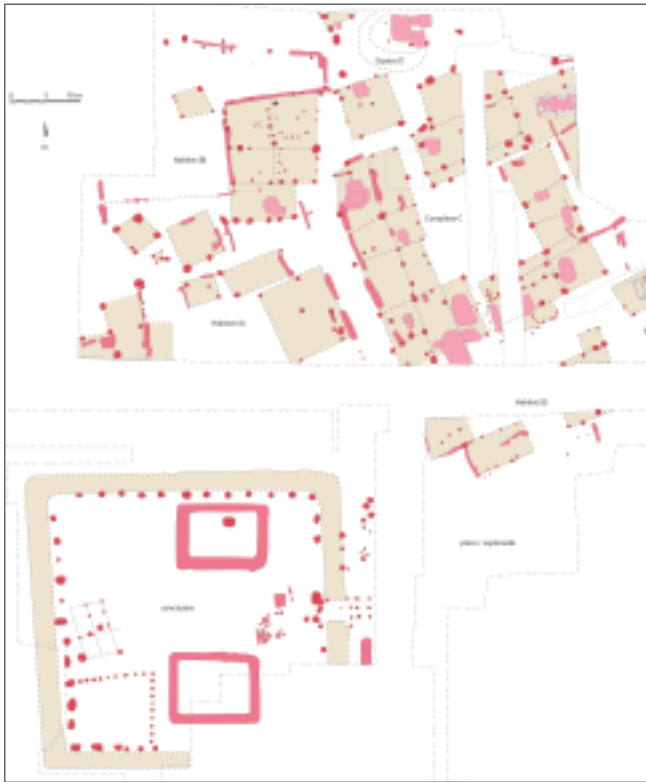
UN URBANISME STRUCTURÉ

Le site du Puy-de-Corent est surtout connu pour son sanctuaire monumental, fouillé entre 2001 et 2005. Fondé peu



après le milieu du second siècle avant notre ère, il se présente, au début du siècle suivant, sous la forme d'une vaste cour encadrée sur quatre côtés par des portiques monumentaux





caractère dynastique : l'image des carnassiers se retrouve, en effet, sur des centaines de monnaies recueillies dans l'enceinte du sanctuaire, où elles ont vraisemblablement été frappées. Elle renvoie à celle des grands rois Luern (« le renard ») et son fils Bituit (dont le cortège était précédé de meutes de chiens), qui régnaient sur le territoire arverne dans la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.

Depuis trois ans, les recherches portent sur l'environnement de ce lieu de culte majeur du peuple arverne. On soupçonne depuis longtemps qu'il marque le centre d'une agglomération importante de type *oppidum*, dont



la façade est alignée avec celle des parcelles d'habitat situées plus au nord.

PLACE PUBLIQUE

L'espace ainsi découpé à la périphérie du sanctuaire est régi par une stricte distinction de ses différents espaces fonctionnels. Certaines zones semblent affectées, dès l'origine, à des pôles d'activité bien définis, dont l'emplacement a peu varié au fil du temps et des reconstructions successives mises en évidence par la fouille.

À l'est du sanctuaire s'étend une vaste esplanade vierge de tout vestige, laissée libre de constructions jusqu'à l'abandon du site. Elle est délimitée à l'ouest par la façade et la porte monumentale du sanctuaire et au nord, par une série de bâtiments sur poteaux bien alignés. Ses limites méridionale et orientale n'ont pas encore été reconnues et permettent d'estimer son étendue à plusieurs centaines de mètres carrés. Sa surface a fait l'objet d'un terrassement de main d'homme qui a entraîné la disparition totale de l'humus et des couches d'occupation antérieures : le substrat rocheux ainsi mis à nu conférait au sol de marche l'aspect d'un dallage rudimentaire. La comparaison avec les fouilles menées à l'emplacement du forum édifié sur l'*oppidum* d'Alésia, capitale des Mandubiens, permet d'interpréter cet espace comme une grande place publique. De forme initialement rectangulaire, la place est



d'environ cinquante mètres de côté. Leurs hautes toitures sont soutenues par des enfilades de puissants en bois, qui s'inspirent du modèle des portiques à colonnade qui entourent, à la même époque, les sanctuaires méditerranéens. La cour est occupée par deux bâtiments, ainsi que par d'autres aménagements liés à l'activité majeure exercée sur le sanctuaire : des sacrifices d'animaux, suivis de banquets, tenus à l'occasion de grands rassemblements à caractère religieux et politique par les plus hauts dirigeants de la Cité arverne. En témoignent les centaines de milliers d'ossements et de tessons d'amphores à vin importées d'Italie, mais aussi, le grand nombre de pièces d'armement, de parure et de pièces de monnaie qui jonchaient le sol du sanctuaire.

Ces rites se déroulent autour de cuves creusées dans le sol, destinées à accomplir des offrandes en l'honneur des dieux, ou encore, aux abords d'une grande potence utilisée pour l'accrochage des carcasses animales et à leur cuisson. Ces espaces dédiés aux rituels sont placés dans l'axe de l'entrée du sanctuaire de façon à être visibles de l'extérieur du téménos, lorsque ses portes étaient ouvertes. Ces dernières sont surmontées d'un haut porche en forme de tour pourvu d'un étage supérieur, qui culminait à plus de 10 m de hauteur. Ce secteur a livré une trentaine de crânes de renards, loups, chiens et chat sauvage, qui peuvent être interprétés comme des symboles à

l'ampleur et la nature restaient à déterminer. Ces fouilles menées entre 2005 et 2007 ont concerné une surface de plus de 5000 m², qui s'ajoutent à l'emprise du sanctuaire, fouillé en presque totalité : soit, au total, une fenêtre d'exploration de près d'un hectare, l'échelle minimale pour appréhender le plan et l'organisation d'un centre-ville gaulois.

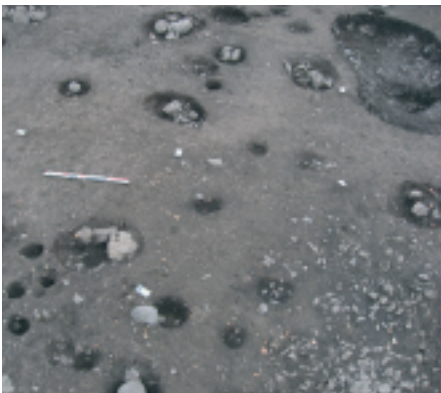
Les premiers sondages ouverts au nord du sanctuaire ont rapidement confirmé l'existence d'une occupation dense et très structurée : des plans d'habitat délimités par des systèmes d'enclos, alternant avec des espaces de circulation, y témoignent d'une organisation très stricte de l'espace, alignée et orientée de manière cohérente sur les lignes directrices du sanctuaire. Ces clôtures de délimitation sont signalées par des tranchées de palissade, dont la base est ponctuée de trous de piquet régulièrement implantés. Elles dessinent, avec les façades des bâtiments, des alignements reconnus sur plus de 50 m de distance, qui semblent bien constitutifs d'un parcellaire primitif. Celui-ci observe une orientation approximative nord-sud, avec un décalage de moins de 14° par rapport au nord magnétique. Il délimite des « îlots » à peu près rectangulaires d'environ trente par vingt mètres de côté, séparés par des ruelles de quatre à six mètres de large. La fondation du sanctuaire a certainement joué un rôle majeur dans l'implantation de ce parcellaire, dont il occupe très précisément l'espace de deux îlots et dont



élargie au début du I^{er} siècle, prenant une forme plus trapézoïdale. Le changement d'orientation de sa limite septentrionale, décalée de 36° par rapport au nord magnétique, est répercuté par tous les bâtiments qui la bordent au nord, reconstruits à cette occasion.

La fonction de cette vaste zone non bâtie, réservée aux activités publiques, ne peut se concevoir qu'en lien direct avec le sanctuaire. Adaptée au rassemblement de foules nombreuses, elle ménageait une large perspective sur sa porte monumentale, évitant qu'elle ne soit occultée par des constructions profanes. Des dispositifs similaires ont été mis en évidence devant les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ou d'Acy-Romance (Ardennes), la grande place d'Alésia étant elle-même connectée à un sanctuaire qui en occupe l'extrémité occidentale.

La disposition du sanctuaire, de l'esplanade et de l'enfilade de bâtiments procède d'une véritable scénographie de l'espace public, entièrement focalisée sur la tour-porche qui donnait



accès aux sacrifices et aux banquets accomplis dans l'enceinte sacrée. Dotée d'un étage, cette dernière a pu être utilisée par les maîtres de cérémonie à la manière d'une tribune, pour s'adresser aux foules réunies sur l'esplanade : ses portes, ouvertes pour l'occasion, permettaient d'entrevoir un cérémonial aux rites très chorégraphiés, encadrés par un dispositif monumental qui s'apparente à une scène de théâtre – terme utilisé par les auteurs grecs pour qualifier les bâtiments dans lesquels se déroulaient les banquets gaulois !

UN VASTE COMPLEXE ARTISANAL ET COMMERCIAL

Cet espace voué aux cérémonies publiques se définit surtout par contraste avec les autres parcelles, dédiées dès l'origine à l'habitat ou aux activités économiques.

Au nord des bâtiments qui bordent la grande place s'étend un vaste complexe architectural, qui occupe en longueur l'espace de deux parcelles accolées (60 par 30 m). Il se compose, dès l'origine, de quatre corps de bâtiment disposés à angle droit autour d'une cour ou place centrale de forme carrée, de 15 à 20 m de côté. Comme pour la grande place située plus au sud, son implantation a été précédée d'un terrassement opéré sur plus de 1000 m². Plus soignée, sa surface est revêtue d'une chaussée formée d'une épaisse couche de cailloutis fortement damés, jonchée de faune, de céramiques et de mobiliers divers.

Les bâtiments qui l'entourent présentent l'aspect de grandes halles longilignes à deux ou



trois nefs, subdivisées par des rangées de puissants poteaux. Leur espace interne abritait plusieurs espaces de travail et de vie distincts, comme en témoignent la répartition du mobilier et la présence de cloisons en terre crue, dont certaines étaient enduites de peinture rouge. Des barres de seuil et des dispositifs d'hubriserie en fer attestent l'existence de portes destinées à contrôler la circulation entre ces différentes unités. Chacune d'entre elles comporte une ou plusieurs cavités de forme et de taille variables : des caves ou fosses-celliers, d'une part, destinées au stockage de marchandises ou de denrées ; des fosses-ateliers à fond plat, d'autre part, qui abritaient diverses activités artisanales, souvent associées à des structures de combustion (foyers ou plaques foyères).

Le sol des bâtiments est jonché d'une multitude d'outils en fer ou en bronze (enclumettes, marteaux, ciseaux, burins, planes, poinçons, gouges, forces, haches et herminettes), associés à des pierres artisanales utilisées en guise d'enclume, de polissoir ou d'aiguiseur. Ils côtoient des centaines de déchets liés au travail du métal (jets de coulée, scories, parois de fours, fragments de moules et de creusets), de l'os (vertèbres de boeuf et andouillers de cerf



sciés, déchets de découpe d'anneaux, dés en cours de fabrication) ou encore, des textiles (peson et fusaïoles en terre cuite, alènes, aiguilles et forces en fer).

Certains ateliers sont localisés plus précisément. Dans l'angle sud-ouest du complexe, une petite fosse remplie de charbons a livré plus de 150 fragments de creusets et de moules, associés à des scories et limailles de bronze, ainsi qu'à plusieurs outils et déchets de découpe de matière première. Il s'agit à l'évidence d'un atelier de bronzier, dont les produits en cours de fabrication ont été retrouvés à proximité : des bracelets et des fibules de type Nauheim, notamment, ainsi, sans doute, que des monnaies en bronze frappé. La même fosse a livré un fragment de lingotière de type « moule à flan », qui peut être rapproché d'un coin monétaire en fer retrouvé dans l'angle opposé de la place, venant s'ajouter aux quatre autres exemplaires déjà recueillis sur le site.

Le sol de certains bâtiments est jonché de restes de boucherie, crânes, vertèbres et rachis entiers provenant de la découpe primaire des carcasses de bovidés. Leur accumulation coïncide avec des concentrations de piquets qui supportaient vraisemblablement de grandes planches, utilisées comme étal de boucher. Les travaux de tabletterie reconnus à proximité sont sans doute complémentaires de cette activité, tout comme la découverte, dans les habitats fouillés quelques mètres plus à l'ouest, de centaines de bas de pattes de bovidés, déchets caractéristique des ateliers de pelletterie établis aux abords des boucheries.

Ces ateliers se distribuent régulièrement autour de la place centrale, qui semble plutôt vouée aux activités commerciales et à la vente des produits. Sa surface a livré d'importantes concentrations de monnaies en bronze et en argent, de frappe locale ou plus lointaine (autres Cités gauloises, deniers de la République romaine, drachmes et oboles de Marseille) mêlées à de très nombreux jetons retaillés dans des panses de vase, vraisemblablement utilisés comme mode de comptage ou de comptabilité. Deux fléaux de balance et quelques poids en plomb complètent ce faciès, caractéristique d'espaces voués aux transactions commerciales.

La concentration de ces éléments le long des façades, qui s'oppose à celle des outils et déchets de production au sein même des bâtiments, reflète un découpage fonctionnel on ne peut plus classique : des ateliers couverts, dédiés aux activités productrices, précédés d'une structure de vente ouverte sur l'extérieur, dotée



d'étals ou d'étagères pour la présentation des marchandises, de portiques facilitant la circulation et de structures de stockage de grande capacité. Dans l'angle nord-est du complexe, une grande cave de 12 m³, creusée à plus d'1,60 m de profondeur dans le substrat volcanique, était comblée de plus d'une tonne de débris d'amphores, dont certaines étaient encore pratiquement entières. Cet espace servait peut-être au stockage et à la conservation du vin importé, ainsi, peut-être, qu'à sa vente et à sa consommation sur place. Dans le même bâtiment ont été recueillis plusieurs éléments de vaisselle métallique en bronze utilisés pour son service, ainsi que des « piles » de jetons en céramique, qui ont pu faciliter les transactions. La subdivision des bâtiments en unités paral-



lèles et contiguës, combinant « arrière-boutique » pourvue d'ateliers et de celliers, d'une part, « comptoir de vente » ouvert sur la place, d'autre part, témoigne d'un souci de spécialisation et de rationalisation de l'espace disponible qui renvoie directement au modèle des *tabernae* romaines. La complémentarité fonctionnelle qui lie, par exemple, boucheries et ateliers de tabletterie, transformation du bronze et travaux de finition, est caractéristique d'une gestion planifiée des activités artisanales que l'on a longtemps cru réservée aux centres urbains de Gaule romaine.

Ces boutiques, qui ont livré d'autres mobiliers relevant plutôt de l'activité domestique, correspondaient également au lieu de vie des artisans, des commerçants et de leurs familles. Certains de ces mobiliers de qualité dénotent un statut social privilégié : pièces d'armement (fers de lance et boucliers, pour l'essentiel), pendeloques en bronze, fibule en argent, vaisselle importée en bronze ou en verre... Dans la mesure où elle n'est pas exclusivement liée à l'activité commerciale, leur présence contredit le rôle subalterne assigné par César aux artisans gaulois. On peut aussi supposer que ces derniers exerçaient sous l'étroit contrôle d'une élite qui résidait à proximité immédiate, dans les corps de bâtiments fouillés à l'ouest du complexe.

UNE IMITATION DE FORUM ROMAIN ?

L'ampleur, la cohérence et la longévité de ce complexe, reconstruit à plusieurs reprises entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., plaident pour un aménagement public, bâti en une seule opération. L'appropriation et l'aménagement du terrain préalables à sa construction impliquent forcément une décision, voire un financement des autorités dirigeantes ; la cohabitation de plusieurs générations d'artisans et de commerçants, des règles communes pour la location ou la cession des ateliers et des boutiques, ou encore, la perception de taxes. Ce mode de gestion centralisé n'est pas sans évoquer celui qui régit les marchés romains de type *forum* ou *macellum*, conçus sur le même modèle : des espaces ouverts encadrés par des enfilades de boutiques (*tabernae*), occupées par des entrepreneurs publics ou privés exerçant sous le contrôle des autorités municipales.

Sanctuaire, place publique, complexe artisa-



nal et commercial, constituent les entités complémentaires d'un même ensemble fonctionnel et architectural, conçu dès la fondation de l'*oppidum*. Cette planification à grande échelle, régie par un parcellaire opérant la séparation entre les espaces dédiés aux activités publiques et privées, trahit l'influence des cultures méditerranéennes sur les sociétés indigènes de la fin de l'âge du Fer.

L'imitation, par les Gaulois, de formes d'urbanisme connues en Gaule méridionale ou en Italie, est évoquée par César : à l'occasion d'un assaut mené par les Romains contre *Avaricum*, le centre-ville de l'*oppidum*-capitale des Bituriges est explicitement qualifié de *forum*, terme qui équivalait à une réalité architecturale et fonctionnelle précise, familière à ses lecteurs (*Bell. Gall.* VII, 28). Cette filiation est bien illustrée par les fouilles de l'*oppidum* d'Alésia : la grande place gauloise qui jouxte le sanctuaire est bordée de parcelles vouées à l'habitat et aux activités artisanales. Elle est remplacée, au début de l'époque romaine, par un véritable *forum* de plan classique, comprenant sanctuaire, basilique et place bordée de boutiques, dont l'emplacement ne fait que pérenniser la fonction des structures d'époque gauloise. Le fait que les Arvernes aient disposé de tels aménagements est amplement justifié par le rang qu'ils occupent parmi les peuples gaulois du Centre-Est, de même que par les contacts qu'ils entretiennent depuis des décennies avec la province voisine de Narbonnaise.

A priori, les places rudimentaires d'Alésia et de Corent, entourées de bâtiments en terre et bois aux contours plus ou moins réguliers, ne prêtent guère à comparaison avec le plan symétrique et la parure monumentale des grands *fora* impériaux de Gaule romaine, inspirés de ceux édifiés à Rome par César et Auguste. C'est oublier que ce modèle a été précédé par d'autres formes d'aménagements publics d'apparence plus modeste, constitués progressivement au cours des trois derniers siècles de la République romaine. Le *forum* de la ville de Cosa, premier débouché portuaire pour les exportations de vin à destination de la Gaule, se présente encore, au II^e s. av. J.-C., sous la forme d'une simple place bordée de bâtiments publics et privés à un ou deux étages, agencés de manière peu organisée. Si l'on admet une influence des *fora* romains sur l'architecture des centres publics édifiés en Gaule aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, c'est ce modèle « provincial » qu'il faut conserver à l'esprit : celui d'espaces aux contours plus ou moins aménagés, définis avant tout par l'absence de

constructions et encadrés d'édifices disparates, encore largement dominés par l'usage de la terre et du bois.

DES HABITATS PRIVILÉGIÉS

A Corent, l'imitation plus ou moins consciente de ces formes d'architecture italiques s'illustre également par le recours à des techniques et matériaux de construction directement empruntés au monde méditerranéen. Cette évolution est très bien illustrée par les phases successives de construction et de réfection des bâtiments d'habitation qui entourent l'espace public.

Leur emprise occupe une parcelle entière, délimitée par une clôture palissadée comportant une ou plusieurs entrées. Leur plan d'origine imite fidèlement celui des établissements ruraux, dont ils ne constituent que la transposition en milieu urbain. Il se compose d'un corps de logis principal, environné d'une cour fonctionnelle occupée par plusieurs annexes dédiées aux activités agricoles, au parcage du bétail, aux activités de métallurgie et de boucherie : greniers surélevés sur quatre poteaux, destinés au stockage des céréales, celliers enterrés, abrités par des appentis, citernes parementées à la manière de puits, permettant de disposer en permanence de réserves d'eau potable...

Le corps de logis se distingue par ses dimensions imposantes, qui peuvent atteindre jusqu'à 17 m de façade et plusieurs centaines de mètres carrés au sol. Sa construction repose, à l'origine, sur un bâti de poteaux porteurs, parfois reliés par des sablières basses supportant des murs en pisé ou en torchis. Leur aménagement interne se résume à quelques foyers, cloisons légères, fosses dépotoirs et sols en terre battue, jonchés de remblais détritiques liés à la vie domestique : vaisselle culinaire et de stockage, plaques foyères, chenets, ustensiles de toilette, de filage et de couture...

La présence de nombreux biens de prestige (armement, pièces de char, vaisselle en bronze, ustensiles de toilette, parures en métaux précieux, rouelle, vase en lignite, crâne humain) identifient ces bâtiments à de vastes résidences aristocratiques érigées en cœur de ville, à proximité du principal sanctuaire de la Cité. La taille imposante de certains poteaux permet de supposer la présence d'un étage peu élevé, surmonté d'un toit revêtu d'une couverture de chaume ou de bardeaux. La découverte d'éléments d'huissierie en fer, tombés à l'emplacement des portes d'accès aux bâtiments, prouve

qu'ils étaient fermés à clé.

En marge de ces bâtiments ont été mis en évidence plusieurs dépôts à caractère particulier : armes et outils entiers, accrochés à la structure des bâtiments après avoir été ployés selon des modalités rituelles bien établies sur les sanctuaires, dépôts d'amphores organisés, disposés en carré ou en cercle, vase miniature associé à une meule brisée et, surtout, crânes humains, déposés avec soin au fond de celliers domestiques ou de fosses dépotoirs : ils évoquent une pratique aristocratique de conservation « à demeure » des têtes prélevées sur le corps d'ennemis ou d'ancêtres, bien attestée par les auteurs grecs.

Au nord du complexe artisanal et commercial, une fosse recelait un squelette incomplet (crâne posé sur un bassin, encore relié à deux fémurs en connexion), à quelques mètres d'un édifice orné d'une quinzaine de crânes de bovins et d'équidés. Ces découvertes sont reliées



à un vaste espace excavé et retranché de l'habitat environnant par une palissade, qui pourrait correspondre à un lieu de culte secondaire : « sanctuaire de quartier » dédié aux rassemblements communautaires, ou chapelle domestique, comparable aux laraires romains ? Quelle que soit leur interprétation, ces dépôts témoignent de l'étroite frontière qui sépare, dans les sociétés gauloises de la fin de l'âge du Fer, sphère religieuse et monde profane.

Deux à trois générations après leur construction, dans les années 80-70 avant notre ère, plusieurs habitations sont l'objet de travaux de réhabilitation et d'extension. Certaines sont élargies, empiétant légèrement sur l'espace de voirie, tandis que d'autres parcelles sont aban-

données et laissées à l'abandon. Ces remaniements ne relèvent pas de réfections ponctuelles, mais d'un programme de rénovation de l'ensemble du quartier, qui fait appel à des techniques de construction entièrement nouvelles : solins et empièrments en pierre sèche et surtout, couvertures de tuiles à rebord en terre cuite (*tegulae*) importées d'Italie. Ces tuiles de forme précoce, caractérisées par un rebord arrondi et une surface engobée de rouge, précèdent de plus d'un demi-siècle l'apparition des premières couvertures en terre cuite, qui ne se généralisent en Gaule qu'à partir d'Auguste. Leur apparition est concomitante de celle des



radiers en pierre, technique de construction également empruntée au monde romain. Outre d'assurer la stabilité du bâtiment, fortement alourdi par sa couverture, ce socle empièré constitue une couche d'isolation contre l'humidité du sol : sa surface est revêtue d'une chape de pouzzolane concassée qui





paraît imiter les sols en mortier de pouzzolane (*terrazzo* ou *cocciopesto*) utilisé à la même époque pour l'aménagement des maisons romaines. Le plan des constructions reflète la même influence : les bâtiments s'organisent désormais autour d'une petite cour intérieure, accessible par un porche d'entrée matérialisé par deux poteaux posés sur des dés de calcaire blanc, comparables à des bases de piliers maçonnés.

Il est difficile, au stade actuel des études, d'établir si ces innovations sont l'oeuvre d'architectes étrangers ou indigènes, rompus aux techniques de construction romaines. Elles témoignent, quoi qu'il en soit, d'un souci de « modernisation » du bâti qui s'inspire très fortement de modèles observés dans la province voisine de Narbonnaise, sinon en Italie même.

L'EMPREINTE DE ROME

Cette influence méditerranéenne est soulignée par les nombreux mobiliers retrouvés au sein des bâtiments ou à leurs abords : des deniers républicains, des drachmes, oboles de Marseille et leurs imitations indigènes, témoignent d'intenses contacts commerciaux, qui s'illustrent surtout par les quantités considérables de céramiques d'importation recueillies sur l'*oppidum*. Les quantités d'amphores vinaires italiennes retrouvées dans le quartier s'élèvent à près de 28 tonnes, pour un nombre de récipients qui peut être estimé à plusieurs milliers d'individus ! Elles sont associées à de nom-



breuses céramiques à vernis noir, ainsi qu'à d'autres types de vaisselle moins courants : vases en bronze importés d'Italie, bols en verre moulé, produits dans des ateliers de la côte syro-palestinienne, bol à relief de type « mégarien », fragments de plats à engobe interne et autres céramiques communes italiennes... Liés aux usages culinaires méditerranéens, ces ustensiles témoignent des relations aussi bien commerciales que culturelles qu'entretiennent les habitants du quartier avec le monde méditerranéen.

Ce sentiment de proximité est renforcé par d'autres objets qui révèlent une adhésion plus profonde aux standards de vie gréco-romains. Dès les années 70 av. J.-C., la présence de matériel d'écriture (stylets en os de typologie précoce, boîtes à sceau en bronze) et de graffiti tracés à la pointe sur certains tessons attestent l'usage courant de l'écriture grecque et latine ; deux instruments de chirurgie, un scalpel (*scalptorium*) et une sonde-spatule en bronze (*specillum*), une certaine maîtrise de la science médicale hellénistique. Des parures en métaux précieux soulignent le statut des occupants du quartier, en même temps que les liens privilégiés qu'ils entretenaient avec l'aristocratie romaine. Le sol d'un bâtiment a livré deux fibules en or reliées par une chaînette, vraisemblablement dissimulées au sein d'une cloison ou un plancher en bois. Etrangères au répertoire des orfèvres indigènes, ces parures introduites en Gaule entre les années 60 et 40 av. J.-C. sont remarquées, en Italie, comme un



insigne porté par les Tribuns militaires, parfois offert en guise de présent diplomatique aux chefs barbares alliés de Rome. Découvert dans un autre bâtiment, un pendant en forme de lunule, appartient à une famille de parures hellénistiques produites dans les ateliers de Tarente, en Grande Grèce !

D'autres objets de même origine viennent compléter ce faciès, tout à fait inhabituel pour la Gaule de cette époque : lampe à huile en céramique, poids de balance romain en basalte poli, clé de coffret en bronze ou peigne en os... Plus qu'une simple circulation de biens exotiques, acquis par le biais d'échanges commerciaux, ils permettent d'envisager la présence d'immigrants italiens sur le site dans les trois décennies qui précèdent la conquête, ou, tout au moins, de personnages très fortement acculturés au contact du monde romain. L'hypothèse de marchands établis aux abords du grand complexe artisanal et commercial, afin d'y écouler leurs marchandises et de gérer au plus près l'afflux de biens offerts en contrepartie, rejoint certaines affirmations de Strabon, César et Cicéron, qui mentionnent





leur présence en Gaule du Centre-Est. Celle de militaires ou diplomates, mandatés par les autorités romaines dans le cadre de liens d'alliance noués avec la Cité arverne, est également envisageable.

L'existence de ces liens privilégiés peut être déduite des événements historiques qui affectent les Arvernes à la charnière des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. Ils perdent leur indépendance en 121 av. J.-C., suite à la défaite infligée par les Romains à leur roi Bituit, dont le propre fils, Congentiat, est emmené en otage à Rome sur décision du Sénat : cette pratique, courante à la fin de la République, peut être interprétée comme une forme de faveur accordée aux héritiers de rois alliés ou vaincus, visant à leur prodiguer une éducation classique et à les rétablir un jour dans leur pouvoir, à la tête d'un gouvernement pro-romain. César a beau affirmer que plus de 70 ans après ce conflit, les Arvernes constituent encore une Cité libre et exempte de tribut (*Bell. Gall.* I, 45), les fouilles confirment leur appartenance à la sphère d'influence économique et culturelle, sinon militaire et politique, d'un Empire romain en pleine expansion.

UN ABANDON PRÉCIPITÉ

L'*oppidum* de Corent connaît une occupation beaucoup plus longue que les premiers sondages, effectués dans les années 1990, ne le laissent supposer. Les vestiges, qui témoignent d'au moins trois étapes de reconstruction, et le mobilier qu'ils ont livré, recouvrent une séquence ininterrompue, comprise entre



les années 120 ou 130 av. J.-C. et les années 50 ou 40 av. J.-C., qui en fait le seul *oppidum* du bassin clermontois occupé durablement avant la conquête césarienne. La monumentalité de son centre public et les richesses qu'il recèle, sans équivalents à l'échelle régionale, identifient le site à la capitale des Arvernes indépendants.

Ce n'est qu'au milieu du I^{er} s. av. J.-C. qu'apparaissent les premiers signes d'une désaffection de l'*oppidum*. Ils se manifestent par une condamnation de certaines cavités, suivie d'un net recul des quantités de mobiliers liés à l'occupation humaine. Le comblement volontaire des caves et des citernes, effectué de main d'homme et dans un laps de temps très court, n'est suivi d'aucun réaménagement visible. Il s'assortit de dépôts volontaires à caractère rituel ou « propitiatoire », qui soulignent le caractère définitif de cette condamnation. Sa datation est indiquée par la composition des dépôts, dont un petit trésor monétaire retrouvé au fond d'une citerne, composé d'une dizaine de pièces en argent et en bronze émises dans les années 50 av. J.-C. L'occupation du quartier accuse, au-delà de cette date, une nette régression qui se traduit par une chute drastique des pourcentages de mobilier caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. La soudaineté et la brutalité de l'événement ressortent clairement de la valeur et de l'état de conservation exceptionnels des objets, qui tranchent avec les éléments résiduels généralement retrouvés en contexte d'habitat. Les centaines de bijoux, armes, outils et parures abandonnés par les habitants sur leurs lieux de vie ou sur la voirie, témoignent d'un abandon précipité de l'*oppidum*, qui ne semble pas dû à une catastrophe d'origine naturelle (incendie, épidémie ou tremblement de terre). L'hypothèse d'un déplacement de populations lié aux épisodes guerriers qui affectent le territoire arverne au milieu du I^{er} s. av. J.-C. apparaît plus plausible.

Nombreux sont les faits susceptibles d'expliquer un abandon de l'*oppidum* dans les années 50 av. J.-C. : la guerre des Gaules et les luttes fratricides qui précèdent l'insurrection de 52 av. J.-C. ; la bataille de Gergovie, menée à quelques kilomètres de là par Vercingétorix, chef arverne opposé aux autorités en place, ouvertement pro-romaines, ainsi qu'à sa propre famille, dont le père avait déjà été exécuté pour avoir tenté de rétablir la royauté. Sa capitulation et sa capture devant Alésia ont entraîné, outre la disparition de milliers d'hommes valides, le renversement des anciennes classes



dirigeantes, la confiscation et la redistribution de leurs terres et de leurs biens, qui précède la fondation d'une nouvelle capitale à *Augustonemetum*. Ce transfert de chef-lieu, dont le plateau de Gergovie constitue peut-être un jalon intermédiaire, est pleinement achevé au début du changement d'ère : à l'époque romaine, le site de Corent n'abrite plus qu'un lieu de culte secondaire, entouré

d'habitations et de sépultures éparpillées sur le plateau.

A ce stade s'arrête la comparaison avec Pompéi, prospère bourgade emblématique de la vie urbaine d'époque impériale, qui ne sera pas moins qualifiée par Frontin... d'*oppidum* : mot qui ne renvoie pas à d'improbables origines gauloises, mais correspond à un terme bien latin, qui désigne les villes romaines à la fin de la République ! ■

